



DECLARATION PREALABLE CE DOSE JEUDI 25 OCTOBRE 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire,
Mesdames et Messieurs

Notre organisation vient d'élire son nouveau secrétaire confédéral Yves VEYRIER. Nous nous félicitons de la rapidité de règlement de la situation dans le respect de la démocratie.

Cette fois c'est fait les télétravailleurs vont bénéficier de Titres restaurant

Revendication FOCom depuis plusieurs années, l'attribution de tickets restaurants pour les télétravailleurs va enfin être mise en œuvre à compter de décembre 2018 avec un effet rétroactif au 1er juillet, mettant ainsi fin à l'inégalité existant avec les salariés qui ont accès à la restauration collective.

L'octroi de ces tickets restaurant n'est pas automatique, les 8000 télétravailleurs sous convention (sauf les télétravailleurs rattachés aux CE SCE et OFS qui sont sortis de la gestion déléguée suite au positionnement de la CFE-CGC) après vérification de leur éligibilité et validation de leur droit par Orange, recevront chez eux une carte magnétique leur permettant, de procéder à leur commande de tickets restaurant sur un nouvel espace dédié du portail anoo.

Sans transition, la direction a en effet annoncé qu'elle prévoyait la suppression de 18 040 Emplois Temps Plein en CDI sur la période 2018-2022. Cette nouvelle baisse serait répartie de la façon suivante :

- – 4840 en 2018,
- – 4570 en 2019,
- – 2760 en 2021,
- – 1920 pour 2022.

Le plus fort impact se situerait sur Orange France avec une baisse de 14770 ETPCDI à l'horizon 2022, soit 82 % des départs. 41 % des départs d'Orange France seraient portés par

le domaine réseau, et dans 78 % des cas par les Directions Orange. Toujours selon l'Entreprise, les besoins en personnel resteraient supérieurs aux ressources quasiment dans tous les domaines métier et tous les bassins d'emploi, avec un écart global se situant entre 3750 et 5530 ETPCDI.

La sous-traitance passerait quant à elle de 30 % à 35 % de la force au travail d'ici 2020!

Pour rappel, l'érosion des effectifs entre 2014 et 2018 a déjà atteint 27181 ETPCDI.

Une nouvelle hémorragie aggraverait encore la surcharge de travail dans toutes les entités.

Et Pourtant Lors de la multilatérale Orange France du 5 octobre, en réponse à nos alertes concernant la dégradation des conditions de travail et du climat social dans de nombreux services, Fabienne Dulac a prévenu: « Nous ne sommes pas en crise sociale et soyons vigilants à ne pas faire de la surenchère. C'est notre responsabilité collective de bien diagnostiquer.»

Le problème est que le diagnostic ne peut pas être partagé avec une direction campée dans le déni parce qu'obsédée par les économies à réaliser sur la masse salariale pour satisfaire les actionnaires.

Il n'y a de surenchère ni de notre part ni de celle des professionnels de la santé ou des divers cabinets en charge de réaliser des expertises. Ainsi l'enquête *stress et conditions de travail* réalisée par Secafi conforte notre perception qu'un problème majeur - et qui s'aggrave - rencontré par les cadres est le manque d'effectifs nécessaires pour réaliser les missions qui leur sont confiées. Si l'on veut éviter la crise sociale, il serait temps d'entendre et de sortir du déni !!

Venons maintenant à ce dossier qui nous fait nous interroger sur notre devenir

L'ancrage territorial, appliqué à une entreprise, désigne un lien coopératif durable entre une entreprise et son territoire d'implantation

Et aussi

« L'ancrage territorial est le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen »

De belles définitions qui donnent envie

Tous les modèles d'ancrage territorial que nous pouvons rencontrer au sein de groupes et principalement industriels prouvent une réappropriation de territoire par une diversification du tissu local.

Or nous ne pouvons que nous interroger sur ces préceptes quand les fermetures de sites, les pertes de compétences et les suppressions d'emplois vont à tour de bras dans notre entreprise.

Une mise en place d'une organisation très perchée ne serait-ce que l'organigramme de la direction des ressources humaines....

Et si nous comprenons bien, devant la concurrence, nous désertons en disant que nous sommes plus proches des réseaux ?!!

Cet ancrage territorial est tout le contraire de la philanthropie.

Merci de votre écoute